



Le mot du président

Un immense merci pour votre soutien à notre association ! 🙏 Grâce à vous, notre nouveau site web est désormais en ligne 🎉. Vous y retrouver un large choix de formations, ainsi que des actualités essentielles liées à notre pratique. Avancer ensemble est notre leitmotiv, et nous souhaitons partager cette aventure avec le plus grand nombre. Restons connectés et construisons, ensemble, l'avenir de notre profession.

Delbart Joachim

Notre nouveau site internet est en ligne !

Il est plus clair, plus complet et riche en informations pour répondre à tous vos besoins...en un seul endroit !



Nouveautés à découvrir

Un module de planning pour voir toutes les dates clés.

Un système d'inscription en ligne pour nos formations.

Un espace membre sécurisé pour retrouver facilement tous vos documents.



Formations en visioconférence

100% gratuites pour nos membres

Inscription préalable obligatoire



Formations également en présentiel

Tarifs préférentiels, Inscription préalable obligatoire.

Bientôt du E-learning, des ateliers seront également disponibles

Important : Les membres de l'association ont reçu un e-mail personnalisé pour finaliser leur inscription et créer leur compte afin d'accéder à toutes les fonctionnalités du site. Veuillez remplir votre fiche d'adhésion pour profiter de façon optimale de votre espace membre. Pensez à vérifier vos mails indésirables.



Notre mission :

Tout centraliser

Former les professionnels

Défendre le volet libéral de notre métier (Unplib, SNI, Ugib, Inficonsor,...)

Découvrez dès maintenant votre nouvelle plateforme et profitez de tous ses outils !

www.cilib.be

Réseau de formation

Au sein de notre association, la formation continue est une de nos priorités.

Nous avons à cœur de proposer à nos membres un large éventail de possibilités pour enrichir leurs connaissances.

Nos formations sont pensées pour répondre aux besoins concrets du terrain et accompagner les professionnels dans leur pratique quotidienne.

Nous offrons différents formats afin que chacun puisse trouver la solution la plus adaptée à son rythme et à ses disponibilités.

Les formations en visioconférence sont accessibles facilement depuis chez vous, sans contrainte de déplacement. Elles permettent d'échanger directement avec des experts et de poser toutes vos questions en direct.

Ces visioconférences sont totalement **gratuites pour les membres en ordre de cotisation**, un avantage exclusif.

Pour ceux qui privilégient le contact direct, nous organisons également des formations en présentiel.

Ces moments conviviaux favorisent le partage d'expériences entre collègues et l'interaction avec les formateurs.

Les membres bénéficient de **tarifs préférentiels** pour ces sessions, afin de rendre la formation accessible à tous.

Notre volonté est d'allier accessibilité, qualité et diversité des contenus proposés.

Dans les prochains mois, nous enrichirons encore notre offre avec des modules en **e-learning**.

Cette formule permettra à chacun d'apprendre à son rythme, où et quand il le souhaite.

Le e-learning viendra compléter l'offre existante, créant un véritable parcours de formation modulable.

Nous préparons également d'autres outils et services pour soutenir l'évolution professionnelle de nos membres.

Notre objectif est d'apporter des solutions concrètes et adaptées aux réalités du terrain infirmier.

En rejoignant notre association, vous avez accès à un espace dynamique et évolutif.

Chaque membre devient acteur de son propre développement professionnel.

Nous croyons en la force collective et à l'importance de la formation continue.

Avec nous, vous avancez, vous progressez et vous construisez l'avenir de votre profession.



Représentation des infirmiers à domicile à l'INAMI

Cette année, nous allons réintroduire notre demande de reconnaissance en tant qu'organisation professionnelle représentative des infirmiers indépendants.

Nous prendrons également part au comptage francophone, une étape essentielle pour renforcer la voix et la représentativité de notre profession.

Plus d'informations en suivant ce lien



[Cliquez-ici](#)



Quelles sont les options de congé maternité pour une indépendante à titre complémentaire?

De manière générale, une personne exerçant une activité d'indépendante à titre complémentaire ne génère pas de droits sociaux spécifiques dans ce cadre. Ainsi, elle ne peut prétendre à une allocation ou un congé de maternité en tant qu'indépendante complémentaire, sauf exception. Elle peut néanmoins solliciter ces droits en tant que salariée. Pour pouvoir bénéficier, en tant qu'indépendante à titre complémentaire, du congé de maternité réservé aux indépendantes, deux conditions doivent être remplies:

- Exercer une activité d'indépendante à titre complémentaire;
 - Payer des cotisations sociales provisoires au moins équivalentes à celles d'une indépendante à titre principal. Si les cotisations sociales versées dans le cadre de l'activité complémentaire atteignent ou dépassent le seuil minimal des cotisations d'un indépendant à titre principal, un droit aux indemnités de maternité peut être ouvert dans le régime des indépendants. Toutefois, le montant de l'indemnité sera réduit de celui perçu en tant que salariée. Nous précisons que pour percevoir cette indemnité, toute activité, y compris l'activité complémentaire, doit être suspendue.
- Actuellement, le congé maternité des salariées dure 15 semaines (10 obligatoires). Pour les indépendantes, il varie de 3 à 12 semaines: 3 obligatoires (1 semaine prénatale et 2 postnatales) et jusqu'à 9 semaines facultatives (10 en cas de naissances multiples).

À RETENIR:

Pour bénéficier d'une indemnité de maternité, l'arrêt complet de toute activité (salariée et indépendante) est obligatoire.



« On voit les tumeurs en une minute » : cette technologie d'imagerie pourrait bouleverser le dépistage du cancer du sein

Les avancées technologiques en dépistage du cancer du sein progressent rapidement. Des chercheurs de l'Université de Buffalo ont développé un système innovant appelé OneTouch-PAT, combinant imagerie photoacoustique, échographie et intelligence artificielle. Ce dispositif permet d'obtenir en moins d'une minute des images 3D précises du tissu mammaire, simplement en pressant le sein contre une fenêtre d'imagerie.

Contrairement aux mammographies, souvent douloureuses et peu efficaces sur des tissus denses, ou aux IRM coûteuses et longues, cette technique offre une alternative rapide, non invasive et potentiellement plus accessible. Testée sur 65 participants, dont 61 atteints d'un cancer du sein, elle a produit des images détaillées et permis de distinguer différents sous-types de cancer (Luminal A, Luminal B, Triple-Négatif). Cette précision ouvre la voie à des traitements mieux adaptés et personnalisés. Si les résultats se confirment dans de futurs essais cliniques, le OneTouch-PAT pourrait transformer la pratique du dépistage du cancer du sein en la rendant à la fois plus confortable et plus performante.

📌 Source : University at Buffalo – UB researchers develop breast cancer screening device

👉 [Lire l'article complet](#)

Demandes de primes

💡 Rappel important pour toutes les infirmières indépendantes :

Certaines primes doivent être demandées dans des délais précis afin de ne pas passer à côté de votre droit.

- La prime télématique 2024 peut être introduite du 22 juillet au 31 octobre 2025, via votre espace ProSanté — section « Mes demandes de prime » inami.fgov.be,

- La prime pour l'intervention en formation continue 2024 doit être demandée au plus tard le 15 septembre 2025 inami.fgov.be

👉 Si vous rencontrez des difficultés dans la procédure, nous sommes là pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches.



Innovations et Projets de Santé

Nous participons activement à divers groupes de travail, notamment sur les futures prescriptions électroniques et les dossiers du Ceplis, parmi bien d'autres sujets importants. Notre implication vise à façonner l'avenir de la santé et à promouvoir des pratiques innovantes et efficaces.

S'engager

Devenir membre de notre fédération d'infirmiers, c'est jouer un rôle clé dans l'évolution de notre profession. Votre adhésion permet de faire avancer divers projets cruciaux et initiatives essentielles pour l'amélioration des soins de santé. Ensemble, nous pouvons influencer les décisions, défendre nos intérêts communs et garantir un avenir prometteur pour notre communauté.



Pour plus de renseignements, cliquez sur les liens ci-dessous



[Collectif des Infirmières Libérales de Belgique](#)



[Facebook](#)



[Linkedin](#)